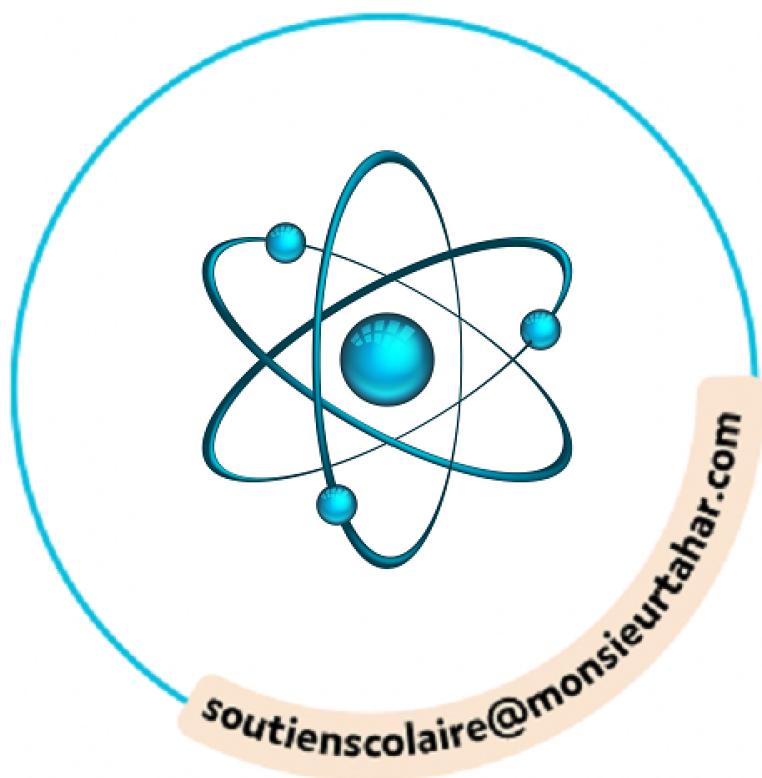


# GEOGRAPHIE



## CHAPITRE 6

## Sujet : L'inégal rayonnement de la France dans le monde

**Consigne :** À partir du texte, vous construirez, à l'aide du fond de carte fourni, un croquis correspondant au sujet suivant : « L'inégal rayonnement de la France dans le monde », accompagné d'une légende organisée.

La France exerce dans le monde une influence diplomatique importante, en grande partie héritée de son passé colonial. Ainsi, elle a conservé de nombreux territoires ultramarins où elle exerce sa souveraineté, plus ou moins étroite, et où elle maintient une présence militaire permanente. Ces territoires sont dispersés sur tous les océans : Atlantique (Antilles, Guyane, Saint-Pierre-et-Miquelon), Indien (La Réunion, Mayotte, TAAF), Pacifique (Nouvelle-Calédonie, Polynésie française). Outre ses propres territoires d'Outre-mer, la France dispose aussi de partenariats stratégiques avec des États alliés en Afrique qui l'autorisent à stationner des troupes permanentes. C'est le cas du Sénégal, de la Côte d'Ivoire, du Gabon et de Djibouti. Cependant, si l'héritage

colonial est un atout indéniable pour le rayonnement de la France dans le monde, c'est aujourd'hui son rôle moteur dans l'Union européenne qu'elle met en avant.

Le rayonnement culturel de la France, fruit de son passé, est donc inégal. Si Paris s'affirme comme une capitale culturelle de rang mondial au niveau de la mode ou de la gastronomie, la France est surtout influente en Europe, en Afrique du Nord et de l'Ouest (jusqu'au Gabon) et à Madagascar. À l'inverse, son rayonnement reste limité en Afrique orientale et australie, en Amérique centrale et andine, ainsi qu'en Asie centrale et du sud-est. L'usage de la langue française entretient en effet les liens avec la France, notamment en Afrique du nord et de l'ouest, mais également au Québec.

## A Sélectionner les informations du texte pour organiser une légende

1. Sélectionnez dans le texte les informations utiles au sujet.
2. Groupez les informations en deux thèmes et reportez-les dans les deux parties de la légende du croquis.
3. Formulez un titre aux deux parties de la légende en marquant clairement leur différenciation.
4. Attribuez un figuré à chaque élément de la légende.

### CONSEIL

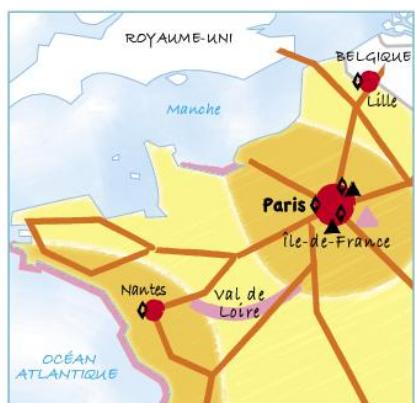
Repérez dans le texte les deux grands domaines de rayonnement de la France pour organiser votre classement.

## B Réaliser le croquis

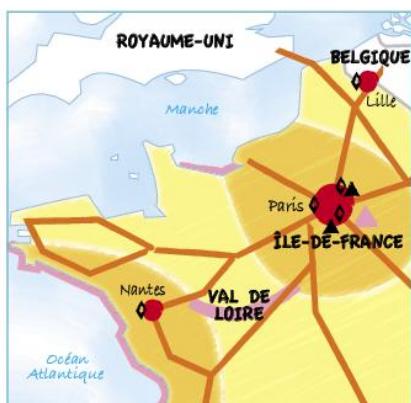
5. Complétez le fond de carte en vous appuyant sur les éléments de localisation fournis dans le texte.
6. Quel croquis parmi les suivants respecte les règles conventionnelles de la nomenclature ? Justifiez votre réponse.

### Méthode

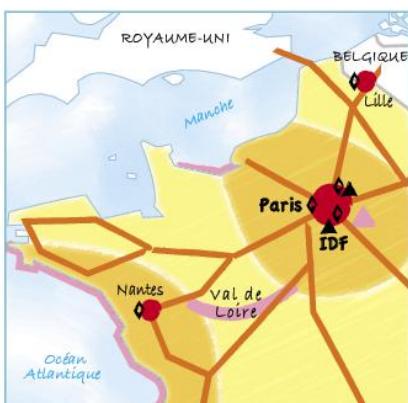
La nomenclature doit être en lien avec le sujet : États majeurs, villes représentées, mers et océans ; l'écriture des noms doit être horizontale, sauf éventuellement pour les fleuves ; la taille des lettres doit être identique pour un même type d'informations ; la taille ou la couleur des lettres doivent varier selon la nature de l'information : FRANCE, GUYANE, Paris, Océan ATLANTIQUE, Méditerranée.



Croquis 1



Croquis 2



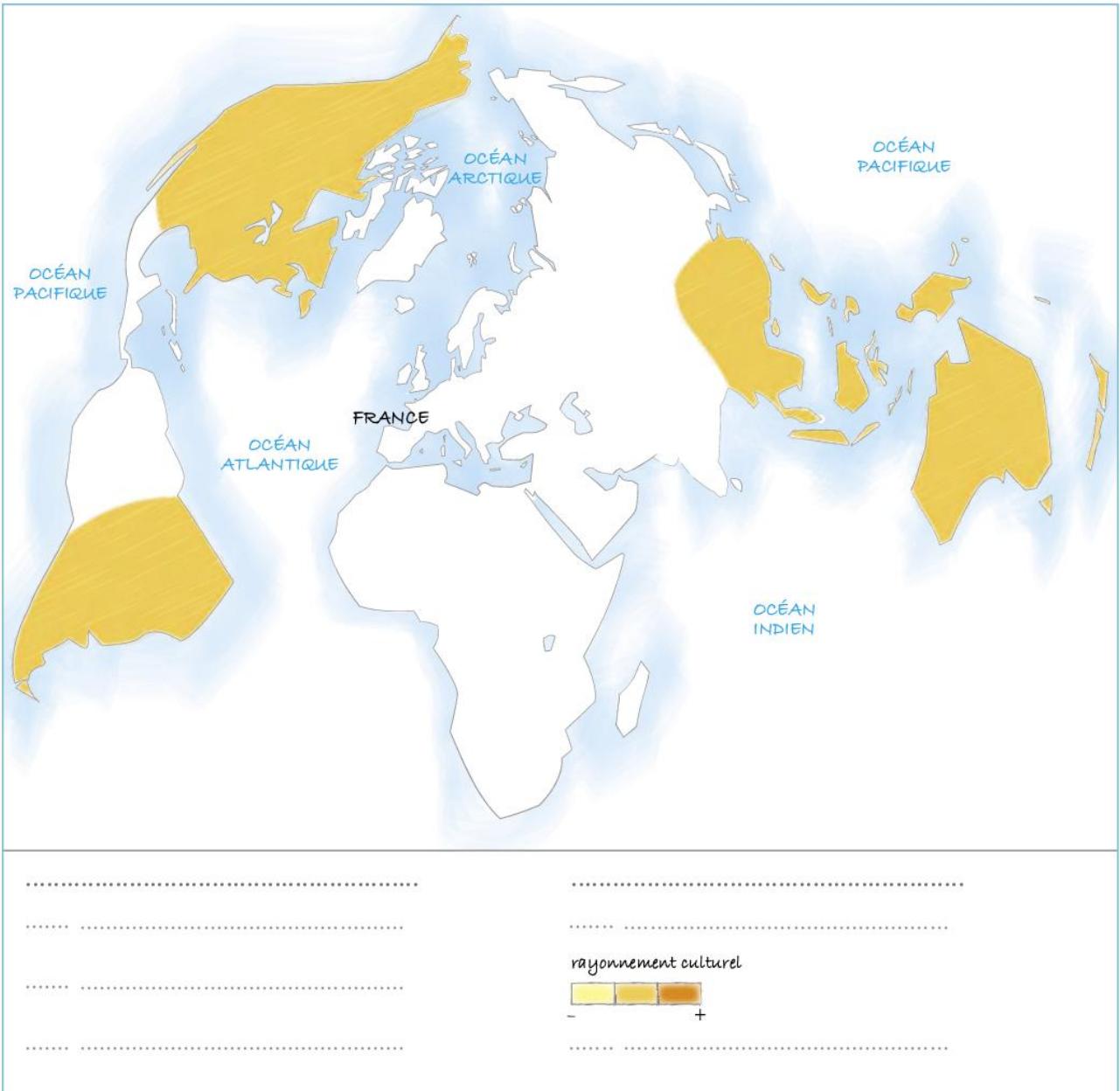
Croquis 3

7. Complétez la nomenclature : mers et océans, territoires mentionnés dans le texte (États, océans, villes, etc.).

#### CONSEIL

Les noms doivent être entièrement rédigés.  
Les abréviations ne sont pas recevables.

Titre :



8. Vérifiez que les règles de présentation du croquis sont respectées.

#### Méthode

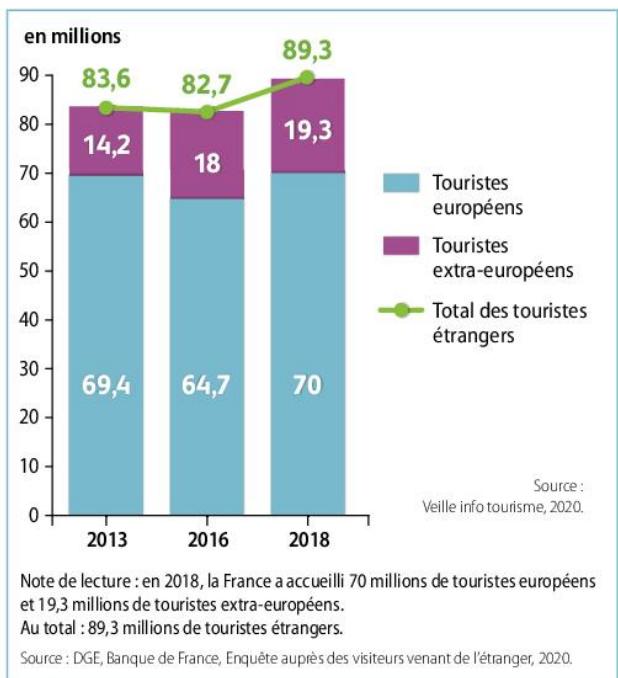
- Une carte comporte toujours :
  - Titre correspondant au sujet ;
  - Orientation ;
  - Nomenclature (noms des lieux, océans, ...);
  - Légende organisée en grandes parties comportant des figurés associés à des informations ;
  - Echelle (fournie sur le fond de carte) ;
  - Cadre.
- Les informations doivent être localisées le plus précisément possible.
- La réalisation doit être soignée pour que le croquis soit lisible.

## Analyse de documents

En analysant les documents, vous montrerez que l'attractivité touristique est marquée en France, mais qu'elle est inégale selon les territoires.



### 1 Les 10 sites touristiques les plus attractifs de France



### 2 L'évolution des arrivées touristiques internationales

## A Interpréter les documents

- Hiérarchisez les sites touristiques présentés sur le doc. 1 en fonction de leur localisation et en fonction de leur nature.

### Méthode

Pour interpréter un graphique, repérer les éléments de construction (forme du graphique, unité de mesure), tendances générales (augmentation, diminution). Puis utiliser les connaissances extraites du cours pour expliquer les grandes tendances et les exceptions.

- Sélectionner dans la liste suivante les phrases qui traduisent convenablement le graphique.
  - Entre 2013 et 2018, le nombre de touristes étrangers en France a augmenté ;
  - entre 2013 et 2016, le nombre de touristes européens a chuté de près de 7 % ;
  - entre 2013 et 2018, le nombre de touristes internationaux a augmenté ;
  - entre 2013 et 2018, le nombre de touristes extra-européens a progressé plus vite que le nombre de touristes européens ;
  - les touristes européens représentent deux tiers des touristes français ;
  - la part des touristes européens en France a baissé par rapport au total des entrées touristiques.

### CONSEIL

Pour sélectionner les affirmations, veillez à bien distinguer les valeurs brutes (nombre de touristes) des valeurs relatives (part des touristes).

## B Organiser et rédiger l'analyse documents

- Complétez le tableau suivant pour organiser l'analyse de documents.

	Sélectionner les informations	Utiliser les connaissances
La forte attractivité touristique de la France	<ul style="list-style-type: none"> <li>- des sites touristiques variés</li> <li>- .....</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- patrimoine historique (...);</li> </ul>
Une attractivité touristique différenciée	<ul style="list-style-type: none"> <li>- en fonction de la provenance (doc. 2)</li> <li>- en fonction .....</li> </ul>	.....

- Rédigez l'analyse des documents en vous aidant de la Méthode p. 20-21.

### CONSEIL

Soignez les transitions entre chaque partie de l'analyse afin de renforcer votre démonstration.

Par quels moyens la France maintient-elle son rayonnement international ?

## A Analyser et organiser la question problématisée

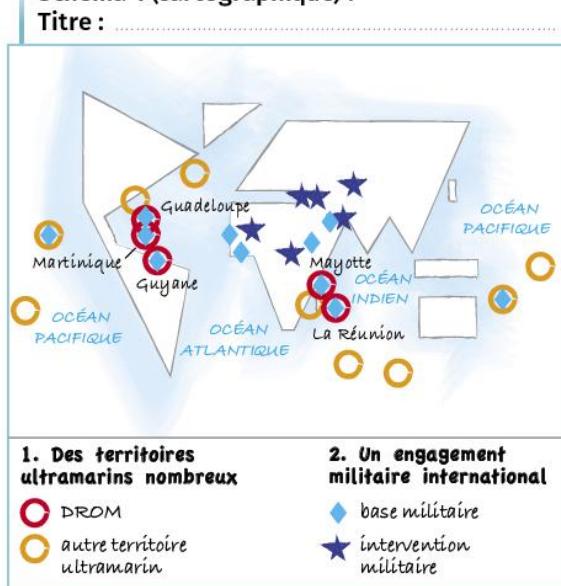
1. Identifiez les notions clés. ▶ Méthode p. 19
2. À quelle échelle le sujet doit-il être traité ? Justifiez votre réponse.
3. Choisissez le plan le plus adapté pour répondre à la question problématisée.

Plan 1	Plan 2	Plan 3
<b>I.</b> Des facteurs diplomatiques et militaires de rayonnement <b>II.</b> Des facteurs culturels <b>III.</b> Des facteurs économiques	<b>I.</b> Des facteurs de rayonnement nombreux <b>II.</b> Un rayonnement inégal dans le monde	<b>I.</b> La francophonie, un moyen culturel majeur <b>II.</b> La présence militaire dans le monde <b>III.</b> Des entreprises internationalisées

## B Rédiger la question problématisée

4. Rédigez une ou deux phrases pour introduire la réponse à la question problématisée.
5. Rédigez les paragraphes de la question problématisée en fonction du plan sélectionné dans la question 3.
6. Complétez les schémas suivants qui pourraient illustrer votre rédaction.

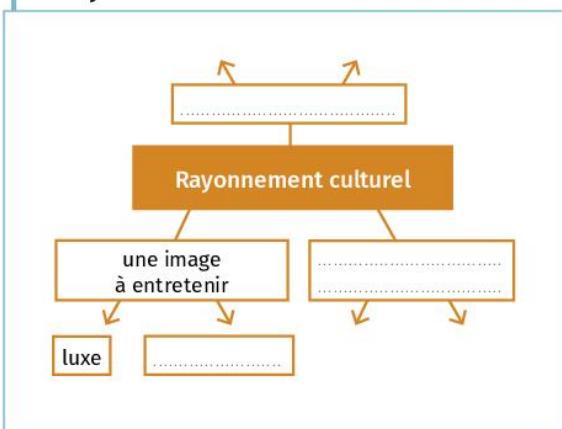
Schéma 1 (cartographique) :



### Méthode

Intégrer des schémas cartographiques ou fléchés à la réponse à la question problématisée : il peut illustrer une partie de la réponse, ou bien une notion essentielle au sujet. Le schéma, qu'il soit fléché ou cartographique, doit être simple mais clairement organisé.

Schéma 2 (fléché) : La France : un rayonnement culturel mondial



### CONSEIL

Soignez ces schémas car les productions graphiques sont valorisées.

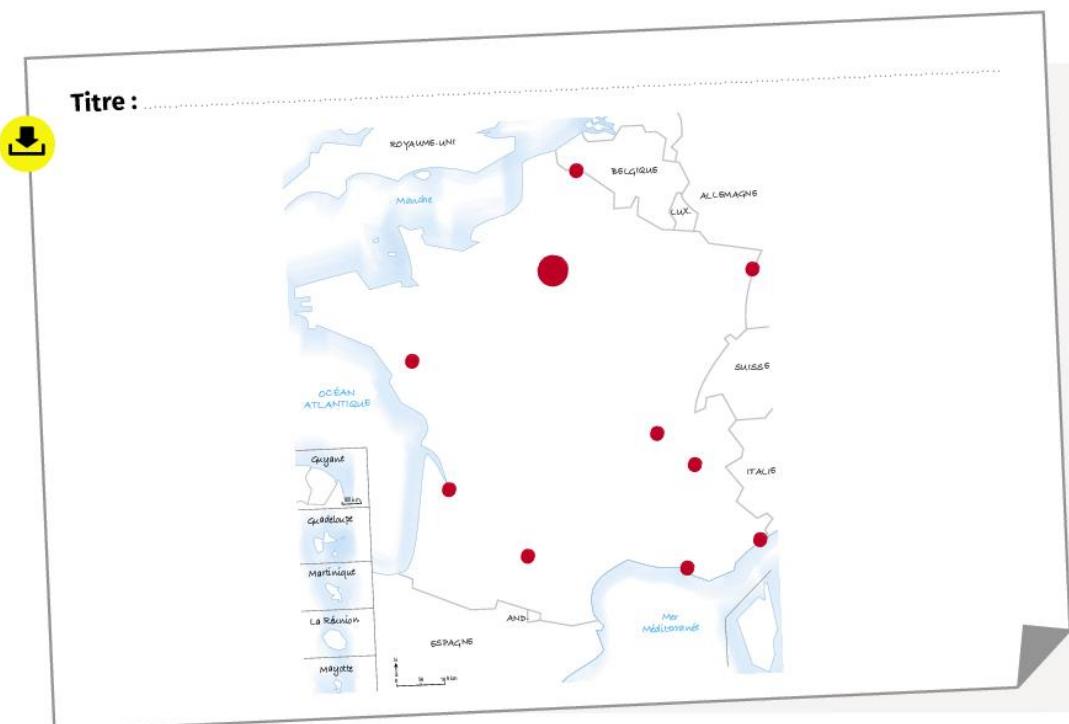
## Sujet : L'inégale attractivité des territoires français

**Consigne :** À partir du texte, vous construirez, à l'aide du fond de carte fourni, un croquis correspondant au sujet suivant : « L'inégale attractivité des territoires français », accompagné d'une légende organisée.

Si la France est un pays très attractif pour les capitaux et les touristes, tous les territoires français ne sont pas dynamisés de manière identique. En effet, les facteurs rendant les territoires attractifs sont inégalement répartis, notamment les aéroports internationaux qui ne desservent que les grandes métropoles (Paris, Lyon, Nice, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Lille) ou les métropoles ultramarines (Pointe-à-Pitre, Fort-de-France, Saint-Denis). Les pôles de compétitivité de rang mondial se concentrent eux aussi dans les grandes villes. La localisation des sites touristiques de rayonnement international est, elle aussi, polarisée autour de Paris (musées et monuments de la ville, parc d'attraction Disneyland), le long de la Loire (châteaux du Val de Loire) ou des littoraux atlantique, méditerranéen et ultramarin. Le

réseau de transport terrestre, lui aussi, tend à concentrer l'attractivité dans les grandes métropoles qu'il dessert, et en premier lieu la région parisienne.

Il en résulte donc une hiérarchisation des territoires français. La métropole parisienne reste la plus attractive. Porte d'entrée de la France pour les investissements les plus stratégiques comme ceux de la finance, Paris attire par conséquent les flux de capitaux et de touristes (affaires, culture) et dynamise un bassin régional qui s'étend en Île-de-France et jusqu'à la Manche et qui bénéficie de son attractivité. L'attractivité des métropoles régionales dépend de leur localisation : dynamisme de l'Ouest de la France ; attractivité ancienne mais non démentie du littoral méditerranéen ; présence d'un dynamisme transfrontalier (Strasbourg).



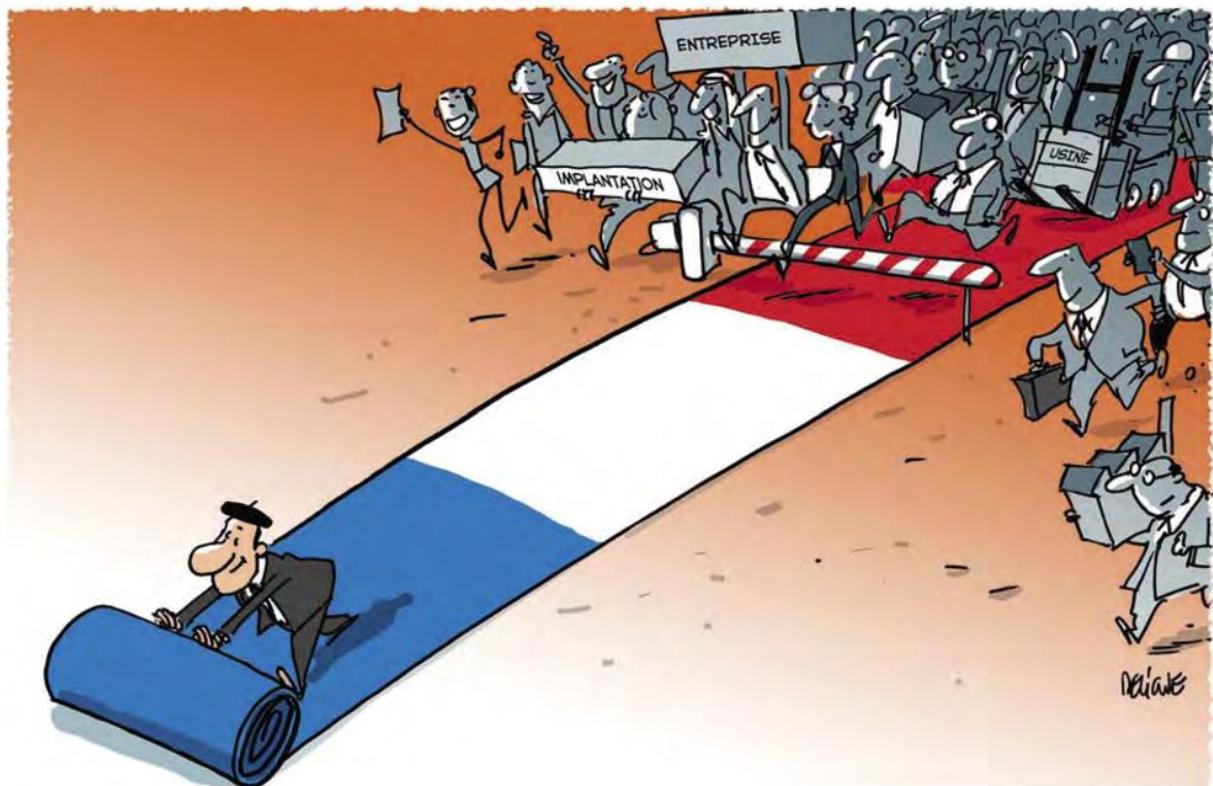
Comment l'attractivité de la France se traduit-elle sur ses territoires ?

### CONSEIL

Pour répondre à la question, il faut à la fois distinguer les différents modes d'attractivité mais également les contrastes territoriaux.

En analysant les documents, vous montrerez que la France est à la fois une terre attractive pour les capitaux étrangers, et un pôle de rayonnement économique dans le monde.

L'analyse des documents constitue le cœur de votre travail, mais nécessite pour être menée la mobilisation de vos connaissances, notamment pour nuancer les documents.



## 1 | L'attractivité de la France sur les investissements internationaux

### CONSEIL

Nuancez le dessin en rappelant que la France s'est hissée au 3<sup>e</sup> rang mondial de l'attractivité des IDE en 2019, derrière les États-Unis et la Chine, mais que ce retour de l'attractivité est récent.

## 2 | Les IDE français à l'étranger

Les firmes transnationales françaises emploient près de 6 millions de salariés à l'étranger, alors que leurs homologues allemandes n'en emploient qu'un peu plus de 5 millions, les italiennes 1,8 million et les espagnoles moins de 1 million. Les investissements directs de la France à l'étranger sont d'ailleurs à l'origine de l'internationalisation de l'économie française et de son intégration dans les chaînes de valeurs mondiales. Les revenus des investissements français à l'étranger sont supérieurs au déficit commercial. Dans le même temps, la France est une économie largement ouverte sur l'extérieur. L'Hexagone compte en effet 28 600 entreprises étrangères, employant 2 millions de personnes, et représentant 21% des dépenses en R&D et 31 % des exportations.

### CONSEIL

En mobilisant vos connaissances, expliquez le fait que les entreprises françaises se heurtent à des mesures protectionnistes.

Mais ce modèle économique français fait face à plusieurs problèmes. D'abord, le monde connaît un regain de protectionnisme. Les investissements à l'étranger se heurtent notamment aux subventions des concurrents locaux, aux réglementations défavorables, aux transferts forcés de technologies, notamment vers la Chine. Ensuite, « *l'Europe ne doit pas devenir le terrain de jeu des grandes puissances* », a déclaré Jean-Yves Le Drian, le ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, mettant en avant le besoin de « *souveraineté européenne* » pour faire barrage aux investissements étrangers dans des entreprises stratégiques pour le Vieux Continent. L'ouverture de la France aux investisseurs étrangers « *n'est pas incompatible avec un certain filtrage des investissements* ».

Les Échos (quotidien spécialisé dans l'économie et la finance), 1<sup>er</sup> octobre 2019.